

COMPTE RENDU CVS DU 18 /01/23

Membres présents :

Membres délibératifs :

M JACQUIN représentant des usagers

Mme PERRIN-COCON, représentante des familles, Présidente du CVS

Mme ARNAUD-GODDET, Vice-Présidente de « Vivre Encore »

Membre consultatifs :

Mme GOBBO, Directrice déléguée

Mme GERVAIS, assistante sociale

Mme NESTA, Animatrice

Membre excusés :

Mme BERGER Emmanuelle, représentante du personnel

Mme BEAUFORT, Maire de St Geoire en Valdaine

Secrétaire de séance : Fabienne Perrin Cocon

1. **Approbation du PV (CVS du 29 novembre 2022) :** pas de remarques

2. **FEI (fiches d'évènements indésirables) :**

- Présentation par Madame Matyjaszczyk (cadre supérieure de santé) des évènements indésirables répertoriés et déclarés sur 2022 au nombre de 266 (255 en 2021).
- Aucun évènement très grave en 2022.
- Présentation détaillée de tous les résultats par catégorie

3. **Règlement intérieur du CVS :**

Suite au décret du 25 avril 2022, des modifications doivent être apportées au règlement intérieur du CVS datant de 2015 et seront applicables au 1^{er} janvier 2023.

Madame Gobbo donne lecture du document et des modifications que l'on doit y apporter.

- Le terme de « personnes accompagnées » est désormais utilisé à la place de résidents »
- La composition du CVS est précisée (titulaires, suppléants, modalités électorales ...)
- La psychologue, les cadres de santé, l'assistante de service sociale continueront à participer ainsi qu'un représentant des bénévoles, intervenant dans l'établissement.
- Un représentant par unité des personnes accompagnées pourrait participer (suite à leurs demandes) soit 4 personnes accueillies.

Il est donc demandé que le CVS se déroule dans la salle polyvalente, plus accessible pour tous.

Au terme d'un échange constructif, le nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

4. Réclamations, plaintes et satisfaction :

Madame Gobbo évoque et commente les cas rentrant dans ces rubriques.

5. Entretien des locaux :

- La société Elior a remporté le marché concernant le ménage des parties communes
- Un nouvel agent est recruté en remplacement de Mr Dandelot qui part en retraite.
- Est évoqué le problème de la poubelle située devant l'entrée et de son entretien : Toujours débordante de masques, le fait qu'elle soit sans couvercle favorise l'envol des déchets déposés par les visiteurs mais aussi par les agents quittant leur service et par les ambulanciers (voir pour une poubelle fermée et plus grande).

6 . Nature et prix des services rendus :

Tarifs modifiés :

- Chambre individuelle SSR : 55€ AU LIEU DE 54 €/JOUR
- Location téléviseur : 3€30 AU LIEU DE 3€20/JOUR
- Abonnement téléphonique : 0.80€ AU LIEU DE 0.70€/JOUR

Les tarifs repas accompagnant (11€) et la connexion wifi 0.60€/ jour reste inchangés

7. Point sur la situation sanitaire :

Aucun cas de grippe (couverture vaccinale de 90%)

Plus de cas de Covid depuis novembre (90% de vaccinés, 4^{ème} et 5^{ème} doses faites).

8 . Consentement vaccination lors de l'admission :

Devant la lourdeur de la tâche pour obtenir les autorisations des familles, des organismes de protections etc ... Il sera rajouté dans la procédure d'admission, un formulaire qui permettra à la personne accueillie ou à son représentant, de donner son accord pour les vaccinations Covid et grippe tout le long de son séjour.

9. Réponses aux questions posées par Mr Jacquin, représentant les personnes accueillies :

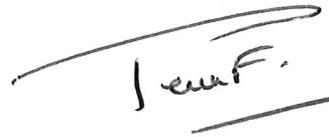
- Des sticks de miel pour les maux de gorge sont disponibles sur demande auprès des soignants
- Point sur les difficultés de ravitaillement en médicaments fait par Madame Subtil Pons : la pharmacie arrive à trouver des alternatives et à s'adapter. Elle est confrontée aux mêmes problèmes que les officines de ville.
- Déficit dans les EHPAD : Tarifs 2023 non encore entérinés.
- Concernant les problèmes que pourraient rencontrer certain résident, il est rappelé le recours à l'aide sociale.
- Recherche de candidat pour l'association « vivre encore » qui peine à trouver de nouveaux membres (information sur le site ainsi que sur la télévision du hall, information aux familles), plusieurs pistes sont évoquées pour aider le recrutement à cette précieuse association.

10. Questions diverses et point sur les animations :

- Accordage des pianos : environ 100€ par piano qui seront pris en charge par l'établissement.
- Madame Arnaud-Goddet mettra en contact l'accordeur et l'établissement.
- Les récits de vie devraient débuter dès février 2023
- Spectacle de danse du Grand Angle : date à finaliser pour une intervention dans l'établissement
- 100 ans de Madame Louvat : cérémonie en préparation
- Pétanque de salon, festival Brassens, vélo au centre Jannin, tournois inter-Ehpad, sont à nouveau au programme.

Mme PERRIN COCON

Présidente du CVS



- affichage PV c1-B1
- affichage PV c2-B2
- affichage PV amaryllis